

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Élevage.
Agriculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Frisien (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIV—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 30 JANVIER 1936

Frs Fleury, Gérant—Numéro 5

PROPOS COURANTS

Les affaires dans Québec

QUÉBEC.—Le commerce de gros et de détail continue de s'améliorer, avec tendance des prix à monter. Le commerce des fêtes a accusé une reprise notable sur celui de l'année précédente. Rentrées passables ou bonnes. Les usines de soie sont bien occupées, celles de laine marchent à plein rendement, et celles de coton sont plus actives. La chaussure est temporairement inactive, mais reprendra bientôt à pleine capacité. Les tanneries travaillent plein temps. Les facteurs de meubles ont de l'ouvrage. La sidérurgie va de mieux en mieux. L'abatage du bois progresse normalement. Les marchés intérieurs et américains du bois sont inactifs; on prévoit quelque reprise à la suite des récents changements tarifaires. La production de papier-journal augmente constamment, nombre de fabriques fonctionnent presque à plein rendement. Le bétail est fort demandé à des prix plus hauts que ceux de l'an dernier. Le foie se vend à bas prix.

Neuvra-t-il?

Rassurez-vous en surveillant le lever du soleil. Si le Soleil est bien rouge en se levant, marque de vent et de pluie. S'il pleut lorsque le soleil se lève, il pleut ordinairement tout le jour. Si en se levant on voit paraître à l'entour du soleil de longues raies, cela marque que la pluie n'est pas loin. S'il paraît pâle toute la journée, de la pluie au plus tard le lendemain. S'il paraît petit et rond comme une boule, marque de pluie et tempête. Si le soleil pendant le jour paraît noir et obscur, marque de pluie et de tonnerre. Si en se couchant il est enveloppé d'une nuée noire, pluie et brouillard. S'il se couche avec de grands rayons vers la terre, pluie ou neige pour le lendemain, suivant la saison. Si en se couchant ou autrement, il est caché d'une nuée jaune ou un peu rousse, pluie.

Nouveau président de l'organisation des

Cercles de la Jeunesse Agricole

M. J. G. Rayner, directeur du service d'extension de l'université de Saskatchewan, est président pour l'année 1936 du Conseil canadien des cercles de la jeunesse agricole, l'organisation nationale qui dirige les travaux des cercles de la jeunesse agricole canadienne.

M. Rayner, qui a fait ses études au collège d'agriculture du Manitoba, dont il est sorti diplômé en 1913, est directeur du Service d'extension de l'université de Saskatchewan depuis 1920. Il s'était occupé de propagande agricole en Saskatchewan pendant les sept années précédentes, et il avait pris une grande part au développement du programme de la jeunesse agricole dans cette province. Il a été directeur du Conseil national des cercles de la jeunesse agricole depuis sa formation en 1931.

Les autres officiers du Conseil canadien pour 1936 sont les suivants: —Président honoraire, F. M. Morton, Vice-président de International Harvester Company of Canada; Vice-président honoraire, Dr. W. V. Longley, directeur du service de l'extension au collège agricole de la Nouvelle-Ecosse; Vice-président, J.-H. Lavoie, chef du service de l'horticulture, Ministère de l'Agriculture de Québec.

Le marché des graines fourragères dans

Québec

Dans le dernier bulletin publié par la Division des Marchés de la section fédérale des Semences nous lisons ce qui suit en ce qui concerne le marché des graines fourragères dans la province de Québec.

"Il ne s'est encore expédié que très peu de mil ou de trèfle rouge par les producteurs au commerce de cette province. Il y a environ quatre millions de livres de graine de mil disponible dans les comtés de Saint-Jean-Iberville, Vaudeuil, Soulanges, Bagot, Berthier, Montcalm, Verchères, Châteauguay, Beauharnois, Rouville, Laprairie, Napierville, Nicolet, Yamaska et quelque 215,000 livres de trèfle rouge dans les comtés de Bagot, Berthier, Châteauguay, Beauharnois, Huntingdon, Napierville, Joliette, Montcalm, Chambly, Yamaska, Lac St-Jean et Soulanges.

On offre \$4.25 aux producteurs pour la graine de mil No 1 f. b., Montréal, mais beaucoup refusent de vendre à ce prix. Il semble que le marché reprendra de l'activité après la nouvelle année, à en juger par les demandes qui ont été reçues des provinces maritimes et des États-Unis.

L'empire d'Edouard VIII

Un journal dit avec raison, que l'empire sur lequel règne l'héritier de la Couronne d'Angleterre est dix fois plus considérable que ne le fût jamais celui des Césars dans toute leur puissance. Les chiffres qu'il publie nous le font mieux réaliser.

Au point de vue des races, le demi-milliard de population que forment les sujets d'Edouard VIII se divise ainsi qu'il suit:

Au point de vue des races, ce

demi-milliard de population est

ainsi réparti:

Blancs.....	70,000,000	Hindous.....	240,000,000
Indiens.....	365,000,000	Musulmans.....	110,000,000
Noirs.....	42,000,000	Protestants.....	67,000,000
Arabes.....	7,000,000	Catholiques.....	13,300,000
Malais.....	7,000,000	Bouddhistes.....	12,000,000
Chinois.....	1,000,000	Animistes.....	12,000,000
Polynésiens.....	1,000,000	Jainas, parses, etc...	4,000,000
Autres.....	2,000,000	Juifs.....	750,000

Les religions maintenant:

Le crédit coopératif

Les journaux ont annoncé, au cours de la semaine dernière, que la paroisse de Notre-Dame de Lévis fêterait dimanche, 26 janvier, le trente-cinquième anniversaire de la fondation de sa caisse populaire paroissiale, la doyenne des Caisses de crédit et d'épargne populaires fondées par feu M. le commandeur Desjardins, le père d'une œuvre sociale et économique que l'on se plaît à reconnaître comme la forme la plus parfaite de crédit coopératif et agricole.

Le journal de ce matin, dans lequel je comptais lire un rapport assez complet d'un événement aussi important que celui-là, on n'insiste jamais trop sur l'importance de l'épargne populaire, est d'une réticence déconcertante. On signale le fait tout juste qu'il y eut messe pontificale dont le célébrant fût Mgr A.-O. Comtois, évêque du diocèse des Trois-Rivières; que la journée d'épargne organisée à cette occasion a été clôturée par une soirée sociale, présidée par le gérant général de la Fédération des Caisses populaires, M. Cyrille Vaillancourt, et à laquelle Son Eminence a bien voulu adresser la parole.

La présence de Son Eminence est déjà suffisante pour marquer l'importance de cet événement et pour nous laisser entendre, qu'on doit avoir traité de sujets, qui auraient mérité une plus grande publicité. Les faits portés à la connaissance d'un auditoire qui comptait autant de hauts dignitaires ecclésiastiques que de personnalités du monde juridique et civil, par M. C. Vaillancourt, tout aussi bien que les discours prononcés par Son Eminence, et des autorités techniques très versées dans cette question du crédit coopératif ne devaient pas tenir du plus vulgaire.

On rapporte toutefois du discours de Son Eminence le passage suivant: "L'œuvre des Caisses populaires est une œuvre de rédemption sociale qui exige le sens de la vertu chrétienne". Il trouve dans l'épargne un moyen de réveiller des énergies que notre faiblesse laisse dormir par habitude. Et Son Eminence, impressionnée par les immenses services qu'ont rendus les Caisses populaires Desjardins, là où il en a été fondé dans nos paroisses de ville et de campagne, a souhaité la fondation d'une caisse populaire dans chaque paroisse, institution d'épargne et de crédit très précieuse pour le cultivateur et l'ouvrier.

Nous n'avons aucunement l'intention d'ouvrir une discussion sur le fameux problème du crédit agricole. Il convient tout de même de rappeler que les caisses coopératives de crédit, type Desjardins, devraient jouir de la confiance de la population en générale, mais surtout de l'élément agricole.

Nos difficultés de crédit actuelles proviennent surtout du fait que nos épargnes rurales ont été exportées. Les cultivateurs ont placé beaucoup trop de fonds, résultant de leur labeur austère et amassés péniblement dans des entreprises sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle, et même s'il s'agit de bons placements, soustraient autant d'argent de nos campagnes qui aurait été employé autrement à améliorer nos fermes.

Nous croyons sincèrement qu'aucune institution financière ou de crédit d'état ne pourra raisonnablement tenir compte de la valeur morale de l'emprunteur et de sa capacité de rembourser, dans la même mesure que peuvent le faire les Caisses populaires tout en protégeant adéquatement les épargnes de leurs déposants.

Mais ce qu'il faut, où il n'y en a pas d'ouverte, c'est une Caisse paroissiale à laquelle on confiera ses économies pour les faire fructifier au profit de son milieu et non d'entreprises discutables situées à cent lieues de chez nous.

F. F.